



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'INDRE-ET-LOIRE**

CTL du 5 octobre 2020

FICHE TECHNIQUE

Généralisation du paiement de proximité

Le paiement de proximité permettant aux usagers de payer, en espèces ou par carte bancaire, leurs factures chez un buraliste-partenaire agréé a été généralisé sur l'ensemble du territoire le 28 juillet 2020 (5 433 points de vente au 27 juillet 2020).

La présente fiche a pour objet de présenter le déploiement de ce nouveau service.

1. Bilan positif du dispositif lors de l'étape de préfiguration

Le 24 février 2020, une préfiguration a été lancée auprès de 10 départements¹. Elle a été élargie à 9 départements² supplémentaires à compter du 19 mai 2020. Le bilan établi auprès des 10 premiers départements préfigurateurs met en avant la solidité et la robustesse de la solution technique proposée par la Française des Jeux (FDJ) :

- le nombre de points de vente garanti par le groupement dans son offre initiale est respecté dans les directions concernées ;
- le système reposant sur la lecture, par le terminal de la FDJ, d'un datamatrix (QR code) apposé sur les factures éligibles au dispositif fonctionne ;
- le processus financier et comptable est opérationnel et permet ainsi de créditer le compte Banque de France (BdF) de chaque comptable du recouvrement et d'émarger les créances prises en charge ;
- les horaires d'ouverture des buralistes permettent aux usagers de payer selon des horaires plus étendus.

D'un point de vue statistique, 2 974 encaissements ont été enregistrés sur la période allant du 25 février au 30 juin, dans un contexte de crise sanitaire.

Le montant moyen d'un encaissement s'élève à 90 €, il est réalisé dans 56,6 % des cas par carte bancaire et concerne essentiellement les produits locaux (54 %) et les amendes (38 %). Moins de 10 % des paiements sont partiels.

Il est observé une nette montée en puissance du dispositif avec trois fois plus d'encaissement constatés en juin par rapport au mois de mai, pour environ 165 000 €.

¹ Corrèze, Corse de Sud, Côtes d'Armor, Gard, Loire, Marne, Oise, Haute-Saône, Yvelines et Vaucluse.

² Aveyron, Calvados, Charente-Maritime, Eure-et-Loire, Bas-Rhin, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Guadeloupe et Martinique.

2. Communication autour de la généralisation du dispositif de paiement de proximité

Le plan de communication national est décliné localement.

2.1. Plan de communication national à destination des usagers et des institutionnels

Le [communiqué de presse](#) du Ministre du 27 juillet 2020 a annoncé la généralisation du dispositif de paiement de proximité. Il a été complété par des publications sur les réseaux sociaux.

Une [page dédiée](#) sur le site impots.gouv.fr recense les points de vente agréés. Cette liste des points de vente est disponible depuis le premier jour de la généralisation et est mise à jour au fur et à mesure des futures activations.

2.2. Déclinaison locale du plan de communication

La DGFIP a conçu un [kit](#) à diffuser à l'ensemble des Centres de Finances publiques. Ce kit comprend des affiches (modèle national identique) et des affiches modifiables au format A3 à compléter localement des points de contact les plus proches des Centres des Finances publiques.

D'autres outils de communication (cartelette, dépliant) sont d'ores et déjà disponible sur la [page Ulysse dédiée au projet de suppression des espèces](#).

La Française des jeux met également à disposition de chaque buraliste-partenaire agréé un kit de communication composé de deux autocollants, une vitrophanie et une affiche. Ces supports ont été apposés, dès la généralisation, sur la devanture du commerce ou à l'intérieur, à proximité de la caisse.

D'autres actions de communication locales ont été organisées :

- les réunions d'information à destination des nouveaux élus ont été l'occasion d'aborder ce dispositif ;
- des courriers ont été adressés aux élus (maires et présidents d'EPCI), aux directeurs d'hôpitaux et aux responsables des MSAP/FS ;
- un communiqué de presse a été envoyé le 31 juillet dernier à destination de la presse quotidienne régionale.

3. Périmètre du dispositif

Seules des factures comportant un datamatrix (QR code) ainsi que la mention « payable auprès d'un buraliste-partenaire agréé » peuvent être réglées dans le cadre du paiement de proximité. Si l'avis remplit ces deux conditions, l'utilisateur qui souhaite régler une facture en numéraire devra être invité à se rendre auprès d'un point de vente.

Il est rappelé que le règlement par carte bancaire fait l'objet d'une compétence partagée entre le buraliste et la DGFIP.

Les recettes concernées par le dispositif de paiement de proximité sont les suivantes :

- les impôts dus par les professionnels (CFE³) et les particuliers (IR, TF et TH), à l'exception des impôts qui ont basculé en phase de recouvrement forcé (RAR⁴), et dans la limite de 300 € quel que soit le mode d'encaissement ;
- les amendes de l'ANTAI⁵ (contraventions non majorées ou forfaits post-stationnement non majorés) ou émises par AMD (contraventions majorées, forfaits post stationnement majorés, amendes délictuelles), hors jours amendes et amendes de composition pénale, dans la

3 Cotisation foncière des entreprises

4 Reste à recouvrer

5 Agence nationale du traitement automatisé des infractions

limite de 300 € en espèces et sans limitation de montant pour les paiements par carte bancaire ;

- les produits locaux et hospitaliers, hors encaissement des régies de recette, dans la limite de 300 € en espèces et sans limitation de montant pour les paiements en carte bancaire. Les factures émises par HELIOS (PES ASAP) et éditées par le Centre éditique de MEYZIEU seront toutes munies d'un datamatrix. Concernant les ASAP⁶ papier, une grande majorité d'entre eux ont intégré le dispositif dès la phase de préfiguration sous l'impulsion des collectivités et des éditeurs privés de logiciels.

4. Processus comptable entièrement automatisé

La FDJ transmet, chaque jour, un flux financier correspondant à l'ensemble des encaissements réalisés par le biais d'un virement gros montant au comptable centralisateur, la DDFIP de la Marne, qui effectue à son tour un transfert à la Direction du poste bénéficiaire. Parallèlement, le flux d'émargement des titres de créances payées sera automatisé via le module de routage Collectivité Lecture Optique (CLO).

Le datamatrix, qui doit être conforme au cahier des charges, constitue le vecteur permettant l'émargement automatique de la créance.

5. Démarrage de la prestation en Indre-et-Loire

Entre le 28 juillet et le 31 août 2020, 149 encaissements ont été enregistrés par les buralistes partenaires agréés d'Indre-et-Loire, pour un montant moyen de 53 euros. Aucun paiement partiel n'a été constaté.

71 % des paiements ont été réalisés par carte bancaire, et 29 % en numéraire.

Il s'agissait à 73 % d'amendes (dont 72 % à destination de la trésorerie du centre d'encaissement des amendes de Rennes), 15 % de produits locaux et 11 % d'impôts.

6. Liste des buralistes-partenaires agréés du département d'Indre-et-Loire

Sur le département d'Indre-et-Loire, au 27 juillet 2020, 72 buralistes-partenaires agréés sont recensés sur 33 communes.

Enseigne du point de vente	Adresse	Code postal	localité
LE CHIQUITO	60 RUE NATIONALE	37400	AMBOISE
TABAC PRESSE	15 PLA SAINT DENIS	37400	AMBOISE
BAR TABAC	2 PLACE DE LA REPUBLIQUE	37190	AZAY-LE-RIDEAU
BAR TABAC PMU	3 RUE DU GENERAL DE GAULLE	37150	BLÉREÉ
BAR TABAC PRESSE	BAR TABAC LE MARIGNY 22 RUE DE LOCHES	37150	BLÉREÉ
TABAC	12 RUE DE TOURS	37140	BOURGUEIL
PRESSE	23 PLACE DES HALLES	37140	BOURGUEIL
BAR DE L HOTEL DE VILLE	10 RUE DE LA MAIRIE	37170	CHAMBRAY LES TOURS
TABAC PRESSE PMU	5 RUE PIERRE BONNARD PRESSE	37170	CHAMBRAY LES TOURS
BAR TABAC PMU	AU PRIEURE 8 RUE DE LA MAIRIE	37390	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

6 Avis de sommes à payer

Enseigne du point de vente	Adresse	Code postal	localité
BAR DE LA VALLEE	180 RUE DE LA REPUBLIQUE	37110	CHATEAU-RENAULT
MAISON DE LA PRESSE	24 QUAI JEANNE D ARC	37500	CHINON
BAR TABAC LE CBR	3 QUAI DANTON DU FAUBOURG ST JACQUES	37500	CHINON
BAR TABAC JEUX	27B AVE SAINT LAZARE LE SAINT LAZARE	37500	CHINON
BAR TABAC PMU	CAFE DE LA GARE TABAC 14 AVE GAMBETTA	37500	CHINON
TABAC PRESSE	2 PLA JEANNE D ARC	37500	CHINON
CAFE DE L AGRICULTURE	6 RUE DE SAUMUR	37140	CHOUZÉ-SUR-LOIRE
TABAC PRESSE LOTO	14 RUE NATIONALE	37130	CINQ-MARS-LA-PILE
MAISON DE LA PRESSE TABAC	11 RUE DU COMMERCE	37160	DESCARTES
BAR TABAC DE L ESPERANCE	141 RUE RENE BOYLESVE	37160	DESCARTES
TABAC PRESSE LE LYCEE	44 RUE JEAN INGLESSI	37230	FONDETTES
L ACTUALITE	CTRE CIAL DE LA RABIERE 49 RUE DE LA ROTIERE	37300	JOUE-LÈS-TOURS
SNC RELAIS PRESSE CERDAN DANIE	21 RUE DE CHENONCEAUX TABAC PRESSE PMU	37300	JOUE-LÈS-TOURS
TABAC PRESSE	AVE DU GENERAL DE GAULLE CC DU MORIER	37300	JOUE-LÈS-TOURS
LE CALUMET	2 PLACE VICTOR HUGO	37300	JOUE-LÈS-TOURS
BAR TABAC	1 RUE DE LA REPUBLIQUE	37220	L'ILE-BOUCHARD
BAR TABAC LA CIVETTE	ST LAZARE LA CIVETTE	37220	L'ILE-BOUCHARD
TABAC PRESSE	26 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	37520	LA RICHE
LE REINITAS	6 RUE THIERS	37130	LANGEAIS
PRESSE	1 PLACE DU GENERAL LECLERC	37240	LIGUEIL
CHIQUITO	8 RUE PICOIS	37600	LOCHES
BAR TABAC	DU CHAPELET CENTRE COMMERCIAL LE CHAPELET	37230	LUYNES
ARCANGE	2 RUE CLEMENCEAU	37270	MONTLOUIS-SUR-LOIRE
BAR TABAC	93 RUE DU VAL DE L INDRE	37260	MONTS
TABAC PRESSE	4 AVE DU COMMERCE	37530	NAZELLES-NÉGRON
TABAC PRESSE	10 RUE CAMILLE BRETON	37530	NAZELLES-NÉGRON
L'AUSTRAL	5 RUE DU COMMERCE DEVANT LA MAIRIE	37360	NEUILLÉ-PONT-PIERRE
TABAC PRESSE	55 RUE DU DOCTEUR LEBLED	37210	ROCHECORBON
CAFE DES SPORTS	5 PLA DE L EGLISE	37250	SORIGNY
PAPETERIE DES GRANDS CHAMPS	AVE DU GENERAL DE GAULLE CENTRE COMMERCIAL LES GRANDS CHAMPS	37550	ST-AVERTIN
TABAC PRESSE	77 AVE HENRI ADAM	37550	ST-AVERTIN
TABAC PRESSE DES ORMEAUX	195 RUE VICTOR HUGO	37540	ST-CYR-SUR-LOIRE
BAT TABAC	41 RUE DE LA GARE	37370	ST-PATERNE-RACAN

Enseigne du point de vente	Adresse	Code postal	localité
TABAC PRESSE	15 BLD DES DEPORTES	37700	ST-PIERRE-DES-CORPS
TABAC LA ROYALE	2 RUE MAXIME BOURDON	37700	ST-PIERRE-DES-CORPS
BAR TABAC MADE IN CAFE	281 RUE MARCEL CACHIN	37700	ST-PIERRE-DES-CORPS
LE NARVAL	74 AVE DE LA REPUBLIQUE	37700	ST-PIERRE-DES-CORPS
TABAC PRESSE ALIMENTATION	38 RUE BOUCICAULT	37800	STE-CATHERINE-DE-FIERBOIS
TABAC	5 PLACE DU MARECHAL LECLERC	37800	STE-MAURE-DE-TOURAINES
LE MONT JOYEUX	MONTJOYEUX TABAC PRESSE	37200	TOURS
BAR TABAC PMU	4 RUE DE SAINTE RADEGONDE	37100	TOURS
TABAC PRESSE PMU	95 RUE DU PAS NOTRE DAME	37100	TOURS
LA TABATIERE	5 BLD JEAN ROYER	37000	TOURS
LE CHIQUITO	34 RUE DE BORDEAUX BAR TABAC	37000	TOURS
LE PALISSY	18 RUE BERNARD PALISSY	37000	TOURS
LA BOUFFARDE	172 BLD TONNELLE	37000	TOURS
LE FLASH	138 RUE COLBERT	37000	TOURS
TABAC PRESSE	24 RUE NICOLAS POUSSIN	37000	TOURS
LE VIRGINIE	10 PLA LOISEAU D ENTRAIGUES	37000	TOURS
LE BOUZIGNAC	BLD RICHARD WAGNER CENTRE COMMERCIAL ROCHEPINARD	37000	TOURS
LE CALUMET	195 AVE DE GRAMMONT	37000	TOURS
TABAC PRESSE	197 RUE AUGUSTE CHEVALLIER	37000	TOURS
LE SULTAN	24 RUE NATIONALE	37000	TOURS
LE DU BELLAY	202 RUE DE BOISDENIER	37000	TOURS
TABAC LE HAVANE	25 AVE DE GRAMMONT	37000	TOURS
BAR TABAC	161 BLD JEAN ROYER	37000	TOURS
TABAC PRESSE	9 RUE MARYSE BASTIE	37000	TOURS
LE CYRANO	19 RUE GUILLAUMET	37000	TOURS
BAR TABAC PRESSE LE MARAT	145 RUE FEBVOTTE	37000	TOURS
BAR TABAC PRESSE PMU	21 ALL DU PR GUILLAUME LOUIS	37200	TOURS
LA RIVE DROITE	59 QUA PAUL BERT	37100	TOURS
LE CENTENAIRE	5 PLACE DU CENTENAIRE	37210	VERNOU-SUR-BRENNE